

Infos Covid-19

Mon actu

ACTUALITES COVID-19

Ma ville

INFOS PRATIQUES

Ma famille

CONSEIL MUNICIPAL

Mon cadre de vie

SCOLARITE

SCOLARITE

VIE ECONOMIQUE

SCOLARITE ET RANDONNEES

SCOLARITE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

02 40 94 64 16

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.